



CONDITIONS DE PARTICIPATION

18. – 20.08.2024

Version 01 / 2023

BERNEXPO AG
Mingerstrasse 6
Postfach
CH-3000 Bern 22

Tel. +41 31 340 12 99

www.ornaris.ch, ornaris@bernexpo.ch

1. Liste de contrôle (sous réserve de modifications)

Envoi de l'e-mail pour l'inscription en ligne	15 novembre 2023	à l'exposant
Confirmation de réception par e-mail	Après réception de l'inscription en ligne	à l'exposant
Délai pour le rabais d'inscription anticipé	31 mars 2024	à la BERNEXPO AG
Début du placement	Mi-mai 2024	à la BERNEXPO AG
Envoi de l'e-mail avec la répartition des stands et commence des commandes techniques et demandes sur le Online Service Center	Juin 2024	à l'exposant
Expiration du délai de réponse de la répartition des stands	2 semaines après le placement	à la BERNEXPO AG
Envoi de la facture d'acompte	2 semaines après la répartition des stands	à l'exposant
Echéance de la facture d'acompte	Selon conditions de paiement	à la BERNEXPO AG
Délai d'envoi des commandes techniques et des demandes	12 juillet 2024	à la BERNEXPO AG
Envoi des cartes parking	À partir de début août 2023 (après réception du paiement)	à l'exposant
Montage	Selon information montage da le document « Informations sur le Salon » sur le Online Service Center	
Salon	18 - 20 août 2024	
Démontage	Selon information démontage da le document « Informations sur le Salon » sur le Online Service Center	
Facture finale	Septembre 2024	à l'exposant
Echéance de la facture finale	Dans 30 jours selon la date de facturation	à la BERNEXPO AG

2. Heures d'ouverture (sous réserve de modifications)

Heures d'ouverture officielles du salon:

Dimanche	18 août 2024	de 9h à 18h
Lundi	19 août 2024	de 9h à 18h
Mardi	20 août 2024	de 9h à 16h

Pour les exposants: une heure avant et une heure après les heures d'ouverture officielles du salon.

3. Organisateur

Nom de l'entreprise

BERNEXPO AG
ORNARIS
Mingerstrasse 6
case postale
CH-3000 Berne 22

Téléphone +41 31 340 12 99
Courriel ornaris@bernexpo.ch
Internet www.bernexpo.ch

4. Champ d'application

Les présentes "Conditions de participation" s'appliquent pour la participation au salon ORNARIS et complètent les "Conditions générales de participation" en vigueur de BERNEXPO SA. Sont également applicables le "Règlement d'exploitation" de BERNEXPO AG ainsi que les "Informations techniques concernant les halles". En cas de contradiction, les dispositions contenues dans les présentes "Conditions de participation" à ORNARIS prévalent sur les "Conditions générales de participation" de BERNEXPO AG.

5. But du salon dédié

ORNARIS est une plate-forme d'information et de rencontre pour les professionnels du secteur des biens de consommation et est le seul salon national du commerce de détail sur le marché suisse.

6. Exposants autorisés

Toutes les entreprises en rapport avec le domaine de compétence sont admises comme exposants. Il n'existe aucun droit d'admission. Les demandes d'admission peuvent être rejetées sans justification.

7. Tarifs (les prix s'entendent hors TVA)

Les prestations suivantes sont dans tous les cas facturés en sus de la location du stand :

- Pack de communication CHF 350.00
- Pack de communication restaurateur CHF 120.00
- Quote-part énergie CHF 8.00/ m²
- Prise obligatoire (au moins Prise 230 V, 2.3kW CHF 218.00)

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la BERNEXPO AG est confrontée à un renchérissement dans tous les domaines d'exploitation en raison de l'inflation. Il en résulte des augmentations de prix modérées pour tous les salons, raison pour laquelle ORNARIS* est également concerné. C'est pourquoi il est particulièrement intéressant de profiter dès maintenant du rabais pour les réservations anticipées.

**Tous les exposants ayant un contrat multi-foires en cours reçoivent le prix de location de stand convenu dans ce contrat.*

Nous vous remercions de votre compréhension et de la confiance que vous accordez à BERNEXPO en tant qu'organisateur et partenaire.

Les informations détaillées sur les services des forfaits se trouvent sur www.ornaris.ch.

7.1 Stands

Location de stand surface brute	Prix par m²
Surface brute jusqu'à 70 m ²	CHF 183.00
Surface brute à partir de 71 m ²	CHF 178.00

Location de stand avec panneau arrière et panneaux latéraux	Prix par m²
Location de stand avec panneaux arrière et latéraux bois naturel 1F	CHF 200.00
Location de stand avec panneaux arrière et latéraux bois naturel 2F	CHF 210.00
Location de stand avec panneaux arrière et latéraux bois naturel 3F	CHF 230.00

à partir de 100 m² pas de supplément façade

Stand clé en main	Prix par m²
Stand ouvert sur un côté	CHF 300.00
Stand ouvert sur deux côtés	CHF 312.00
Stand ouvert sur trois côtés	CHF 338.00

Stand O-STARTER	forfait
Stand à 8 m ² - 1. Participation	CHF 1'768.00
Stand à 8 m ² - 2. Participation	CHF 2'112.00

Stand FRESH IDEAS & DESIGN	forfait
Stand à 2.5 m ²	CHF 959.00

Les stands FRESH IDEAS & DESIGN sont limités à 15 exemplaires au total.

Stand Gourmet	forfait
Stand à 10 m ²	CHF 2'100.00

Stand EASY	forfait
Stand	CHF 1'260.00

Pour la réalisation des stands EASY, il faut au moins quatre exposants.

Stands de Restauration

Une taxe sur le chiffre d'affaires de 17% est perçue pour tous les stands de restauration. Le paiement préalable d'un loyer minimum de CHF 2'000.00 est obligatoire.

Stands de Restauration	forfait
Stand de Restauration loyer minimal	CHF 2'000.00

7.2 Stands

Réduction pour réservation anticipée	Prix par m²
Pour une inscription jusqu'au 31 mars 2024. Valable pour :	
- Location de stand surface brute	CHF 20.00
- Location de stand avec panneau arrière et panneaux latéraux	
- Stand clé en main	

Contrat multi-salons	Prix par m²	
2 Salons	CHF	15.00
3 Salons	CHF	20.00
4 Salons	CHF	30.00

Les réductions sont désormais cumulables.

8. Retrait de l'inscription

8.1 par un exposant / co-exposant

Selon les „conditions de participations générales“ valables. Si un co-exposant annule sa participation au salon, le supplément de co-exposant reste en tous les cas dû, de même que les frais supplémentaires.

Description	forfait	
Taxe d'annulation à 30 m ²	CHF	500.00
Taxe d'annulation 31 - 70 m ²	CHF	1'000.00
Taxe d'annulation 71 – 110 m ²	CHF	1'500.00
Taxe d'annulation de 111 m ²	CHF	2'000.00

9. Billets d'entrée

Chaque exposant peut commander individuellement le nombre de cartes d'exposant dont il a besoin dans le Online Service Center. Les cartes d'exposant sont gratuites pour l'exposant ainsi que pour le destinataire.

Description	forfait
Cartes d'exposant	gratuit

10. Moyens publicitaires

Chaque exposant peut commander individuellement le nombre de cartes d'invitations dont il a besoin dans le Online Service Center. Les cartes d'invitations sont gratuites pour l'exposant ainsi que pour le destinataire.

Description	forfait
Cartes d'invitations (en papier)	gratuit
Cartes d'invitations (voie électronique)	gratuit

11. Package communication de base / Liste des exposants

Chaque exposant est mentionné dans le répertoire en ligne des exposants avec le nom de son entreprise et son site Internet. Les données à cet effet sont tirées de l'inscription. La présence prend fin six mois après le début du salon. Des modifications peuvent être apportées à tout moment durant cette période par les exposants en informant l'équipe du salon.

Les demandes de compensation ou autres formulées à l'encontre de BERNEXPO AG ne peuvent être satisfaites si le participant n'exploite pas la période d'un an prévue à cet effet. Les exposants ou co-exposants peuvent actualiser toutes les données à tout moment durant cette période.

Description	forfait	
Pack de communication (obligatoire)	CHF	350.00
Pack de communication restaurateur (obligatoire)	CHF	120.00

12. Forfait pour co-exposant

La définition de co-exposant est celle figurant dans les "Conditions générales de participation" en vigueur. En s'acquittant du forfait pour co-exposant, ce dernier dispose des droits suivants :

- Inscription de sa raison sociale sur le stand de l'exposant principal
- Vente sur le stand de l'exposant principal
- Inscription dans le répertoire des exposants
- Droit de commander des bons et des cartes d'invitation
- Droit d'utiliser les moyens publicitaires mis à disposition des exposants

Description	forfait	
Co-exposant	CHF	750.00

13. Places de parc pour exposants

Les places de parc pour exposants se trouvent dans le parking couvert, dans la limite des places disponibles (attention : hauteur limitée à 2.10m).

La carte de parcage est valable du 18 août 2024 à 7 h au 20 août 2024 à 23 h.

Description	Prix par pièce	
Place de parc dans le parking couvert	CHF	90.00

14. Emballages vides (BERNEXPO AG)

Les étiquettes pour emballages vides sont à demander au bureau du salon.

Description	Prix par m ³	
Dépôt de matériel d'emballage avec service d'enlèvement et de restitution	CHF	61.00

15. Bougies

D'une manière générale, il est interdit d'allumer des bougies. Les exceptions sont soumises à autorisation. Cette dernière doit être déposée jusqu'au 12 juillet 2024 au moyen du formulaire "Demande d'autorisation pour allumer des bougies".

16. Livraisons de marchandises

Pendant le salon, les livraisons de marchandises dans les halles ne sont autorisées que jusqu'à 9 h.

17. Dispositions finales

Sauf indication contraire, les prix indiqués s'entendent hors TVA. Changements de prix réservés. C'est la version en allemand en vigueur au moment de l'inscription qui fait foi.